

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 01/09/2021 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE</b> Pôle de Santé mentale – Service : Centre Médico-Psychologique (CMP) – Unité : Ergothérapie
2	<b>LIBELLE DU POSTE :</b> Ergothérapeute
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE :</b> 3
4	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> B
5	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :</b> B
5	<b>FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> FSA
6	<b>IMPUTATION BUDGETAIRE :</b> Budget annexe de la Psychiatrie <b>CHAPITRE :</b> 64 <b>ARTICLE :</b> 11 <b>PARAGRAPHE :</b> 21 <b>CODE POSTE :</b> 1352
7	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE :</b> IDV – Tahiti – Pirae – Taaone
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Sous l'autorité des cadres de santé, l'ergothérapeute participe à la prise en charge thérapeutique et rééducative d'adultes souffrant de troubles psychiatriques ou de graves difficultés psychologiques. Il intervient sur prescription médicale, permet de développer, de restaurer et de maintenir l'indépendance et l'autonomie (individuelle et sociale). À ce titre, ses missions sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- Elaborer un diagnostic et évaluer les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques ;</li><li>- Analyser les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicap ;</li><li>- Concevoir des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable ;</li><li>- Concevoir et préconiser des aides techniques et entraîner les personnes à leur utilisation.</li></ul>
9	<b>EFFECTIFS ENCADRES</b> A                      B                      C                      D                      Autres <b>NOMBRES :</b> Néant
10	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :</b> Cadre de santé – Cadre supérieur de santé
11	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau et poste informatique ;</li><li>- Salle d'activités dédiée et spécifique ;</li><li>- Téléphones fixes dans la salle d'activités, téléphone direct (DECT) ;</li><li>- Matériel dédié et spécifique d'ergothérapie ;</li><li>- Accès aux véhicules de service sur réservation.</li></ul>
12	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</b> <b>Horaires de travail :</b> L'ergothérapeute assure ses missions en journée continue, de 7H30 à 15H30 du lundi au jeudi et de 7H30 à 14H30 le vendredi. <b>Particularités :</b> Au titre des fondements de la discipline psychiatrique et du multi partenariat avec les différents intervenants sanitaires, ce poste requiert d'indispensables compétences relationnelles, en particulier, esprit d'équipe, capacité d'écoute, attitude calme et grande maîtrise de soi. Ce poste nécessite mobilité et adaptabilité : l'ergothérapeute intervient dans des locaux dédiés, dans les unités intra-hospitalières et hors site pour certaines activités. À ce titre, le permis B est requis.
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <b>1) Activités rééducatives à visée thérapeutique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Se conformer aux prescriptions médicales ;</li><li>- Réaliser des évaluations afin d'analyser les capacités du patient ;</li><li>- Formaliser les projets thérapeutiques de chaque activité ;</li><li>- Maîtriser et analyser des médiateurs thérapeutiques ;</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier et mettre en place des activités thérapeutiques pendant lesquelles les fonctions déficitaires sont stimulées et les capacités résiduelles sont réadaptées dans le but d'apporter une autonomie fonctionnelle quotidienne optimale ;</li> <li>- Développer les capacités d'autonomie des patients dans différentes activités de la vie quotidienne ;</li> <li>- Assurer des accompagnements thérapeutiques vers l'extérieur ;</li> <li>- Observer le patient au cours des différents stades de prise en charge individuelle et/ou groupale ;</li> <li>- Faire participer le patient activement à son parcours de soins en ergothérapie ;</li> <li>- Mettre en lien le parcours de soins en ergothérapie des patients avec la mise en place de suivi par les Equipes Mobile d'Intervention (EMI), Mobile de Réhabilitation (EMR), et d'Évaluation et Suivi des Psychoses EmeRgents (ESPER) ;</li> <li>- Etablir une relation de confiance avec le patient (et éventuellement son entourage) dans un but ergothérapeutique ;</li> <li>- Evaluer l'atteinte des objectifs prévisionnels.</li> </ul> <p><b>2) Activités de relation et de communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre des observations cliniques ;</li> <li>- Consulter les dossiers médicaux et dossiers de soins ;</li> <li>- Echanger des informations écrites et orales avec les équipes médicales et soignantes, au travers de dossiers et de réunions de service ;</li> <li>- Communiquer avec les patients, leur famille, les services sociaux, les partenaires extérieurs, etc. ;</li> <li>- Participer aux réunions hebdomadaires de réflexion et de fonctionnement de l'équipe d'ergothérapie ;</li> <li>- Respecter et faire respecter le secret professionnel.</li> </ul>
--	--

14	<p><b>ACTIVITES ANNEXES :</b></p> <p><b>1) Encadrement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se porter référent dans l'encadrement des étudiants ergothérapeutes ;</li> <li>- Accueillir et faciliter la formation et l'intégration des nouveaux professionnels et des stagiaires.</li> </ul> <p><b>2) Formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer et actualiser ses connaissances en psychiatrie et sur l'évolution de sa profession ;</li> <li>- Participer aux formations proposées.</li> </ul> <p><b>3) Partenariat institutionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au recueil de données pour formalisation d'un bilan d'activités en collaboration avec le cadre de santé ;</li> <li>- Participer aux réunions mensuelles avec le cadre de santé ;</li> <li>- Participer à la vie institutionnelle du département de psychiatrie/pôle de Santé mentale (conseil de service, réunions institutionnelles, réflexion sur des projets d'unité et de service, etc.) ;</li> <li>- Gérer et vérifier le matériel mis à sa disposition.</li> </ul>
----	--

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : ERGOTHERAPEUTE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute ou titre ou diplôme permettant l'exercice de cette profession sur le territoire français

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPÉTENCES	S	A	E
	- Être prédisposé à l'écoute et à la communication ;			X
	- Être capable d'analyse et de synthèse ;		X	X
	- Avoir le sens de l'observation ;		X	X
	- Savoir s'organiser et prioriser ses tâches ;			X
	- Avoir le sens des responsabilités ;			X
	- Être disponible ;			X
	- Faire preuve d'adaptabilité et de mobilité ;			X
	- Faire preuve d'esprit d'équipe, avoir des qualités relationnelles ;			X
	- Savoir travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire ;			X
	- Avoir une attitude calme, faire preuve d'une grande maîtrise de soi ;			X
	- Savoir gérer son stress ;		X	
	- Savoir prendre des initiatives ;		X	
	- Être capable de travailler en autonomie ;			X
	- Avoir le sens de la créativité ;			X
	- Connaître le socle théorique et technique lié au métier d'ergothérapeute ;			X
	- Savoir concevoir et adapter des activités à des fins thérapeutiques ;			X
	- Savoir gérer et maîtriser un cadre thérapeutique ;			X
	- Avoir connaissance de la clinique relative aux troubles psychiatriques ;		X	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir analyser et adapter sa pratique professionnelle ;</li> <li>- Connaître le cadre professionnel de l'établissement ;</li> <li>- Respecter et faire respecter les procédures ;</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, logiciels de travail).</li> </ul>		X X X	X
--	---	--	-------------	---

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Ergothérapeute ayant déjà exercé en milieu psychiatrique (intra et extra hospitalier)
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS-400, DMP-Web, Sécurité incendie
----	---

20	DURÉE D'AFFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 4 ans minimum. Nécessité de s'engager personnellement pour une stabilité professionnelle et une durée dans sa fonction.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :